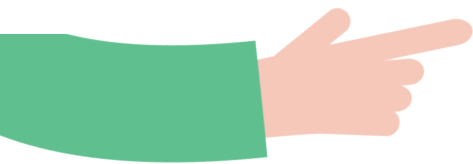


Projet de loi El Khomri

RÉFÉRENDUM D'ENTREPRISE : OU COMMENT DÉCRÉDIBILISER LES SYNDICATS...

Sous couvert de démocratie sociale, le gouvernement souhaite introduire le référendum d'entreprise pour contourner les organisations syndicales qui refuseraient de signer un accord.

Ce changement majeur dans les règles sur le dialogue social porte atteinte à la crédibilité des syndicats.



Le gouvernement doit choisir : soit il renforce la majorité d'engagement, sans possibilité de contournement, soit il maintient le droit d'opposition des syndicats majoritaires. Soumettre au référendum un accord d'entreprise signé par des organisations syndicales, c'est aussi incongru que de soumettre au référendum une loi votée par le Parlement.

Les organisations syndicales tirent notamment leur légitimité de l'élection des représentants du personnel pour être représentatives. C'est la seule condition pour être à la table des négociations et décider ou non de conclure un accord dans l'intérêt des salariés.

Si le gouvernement ne veut plus des syndicats, qu'il le dise et alors il pourra faire du référendum la règle !



La CFE-CGC s'oppose à toute disposition qui affaiblira la négociation collective.

FRAGILISER LE COLLECTIF, C'EST VOUS FRAGILISER.